

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Brunisholz et Périllat SA, en liquidation, Genève**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 30.10.2006
4. *Echéance de préavis des créances:* **20.12.2006**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Fiduciaire Edmond Favre SA, rue de Candolle 11,
1205 Genève
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

(03639998)